



Depuis son origine, le groupe Avril est porté par un modèle original : une organisation en filière, de l'amont agricole jusqu'aux produits élaborés, où chaque métier crée de la valeur pour tous les maillons de la chaîne. En investissant ces dernières années dans les filières animales, notre Groupe a créé un lien fort entre ses activités animales et végétales et renforcé notre proximité avec le monde agricole et de l'élevage.

Conscient des attentes sociétales sur le sujet du bien-être animal, Avril s'est doté depuis février 2017 d'une politique dédiée, couvrant l'ensemble des espèces animales et filières associées, sur le territoire français : porc, poule pondeuse, volaille de chair, lapin et ruminant. Le présent document est une nouvelle version de notre politique, résultant du bilan effectué après une première année d'appropriation du sujet par nos équipes et d'échanges réguliers avec des ONG. Exercice de transparence ouvert à l'évaluation de nos parties prenantes, cette politique présente nos engagements de long terme et notre feuille de route 2018.

Notre ambition

La bienveillance envers les animaux ainsi que leurs bonnes conditions de vie, de transport et d'abattage sont pour nous des points d'attention majeurs. Chez Avril, nous avons une conviction : agir pour le bien-être des animaux, c'est une exigence éthique et une condition essentielle pour la qualité de nos produits. Le bien-être animal fait partie intégrante de la stratégie développement durable du Groupe, à travers notre engagement de « Mieux Nourrir les Hommes ». Notre politique repose sur deux grands axes qui matérialisent notre ambition :

- **Identifier et supprimer les situations inacceptables** (non-respect avéré du cadre réglementaire et des fondamentaux de conduite d'élevage) dans l'ensemble des élevages avec lesquels le groupe a une relation contractuelle.
- **Faire progresser les pratiques** par des démarches d'amélioration continue portant sur la protection et le bien-être des animaux, en lien avec les différents acteurs des filières.

Pour mettre en œuvre ces axes, nous avons élaboré des **plans de progrès spécifiques** pour chaque espèce et nous développons également des filières d'excellence labellisées, à l'image de notre démarche « Engagés dans l'Élevage » ou des cahiers des charges « Fermavol ».

Notre périmètre de responsabilité

Avril est un acteur important des filières animales françaises et travaille avec 27 000 élevages partenaires. C'est notre responsabilité de s'engager en faveur du bien-être animal, en étant à l'écoute à la fois des attentes des consommateurs et des besoins des éleveurs (en lien avec leur situation économique).

Nos engagements sur le bien-être animal concernent les élevages qui ont une relation **contractuelle** avec le Groupe (contractualisation, élevages en filières, élevages en propriété, participation au capital, etc.). Nous pouvons, dans ce cas de figure, formuler des demandes précises aux éleveurs et ces derniers, en tant que responsables directs du bien-être de leurs animaux, doivent les prendre en compte. Les éleveurs dont les pratiques ne seraient pas alignées avec nos demandes seront incités à se mettre en conformité. À défaut d'améliorations, le Groupe pourra prendre la décision de cesser toute relation commerciale avec les élevages concernés.

En revanche, pour les élevages non contractualisés, nous ne sommes pas en mesure d'exiger la mise en œuvre d'actions spécifiques. Nous privilégions alors une logique de

recommandations et d'engagement volontaire, notamment avec des éleveurs souhaitant mener des projets pilotes.

Notre périmètre de responsabilité dans les filières animales est détaillé dans le document complémentaire à la présente politique.

Notre approche

En ligne avec les réglementations européennes et nationales, Avril fonde sa politique sur une définition du bien-être animal reconnue au niveau international par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) : **les cinq libertés fondamentales des animaux d'élevage** – libertés physiologique, environnementale, sanitaire, comportementale, psychologique.

Notre approche sur le terrain se veut pragmatique et axée sur les moyens. Celle-ci est fondée sur une attitude de bienveillance envers les animaux – faisant écho à la première valeur du Groupe : le respect – ainsi que sur la mise en place d'actions de protection et de bien-être (prévention de douleur ou stress inutiles).

Nos principes directeurs

Le bien-être des animaux est fonction de multiples facteurs que nous avons choisi d'organiser autour de **trois principes directeurs** afin de guider nos actions et nos décisions.

Santé animale – Agir pour des animaux bien portants en élevage



Dans un élevage, la santé des animaux est un sujet prioritaire. C'est à la fois un facteur clé de performance économique pour l'éleveur et, comme le rappelle l'OIE, la base du bien-être des animaux. Compétence forte du Groupe, la maîtrise de la santé animale fait appel à plusieurs expertises rassemblées depuis 2009 dans notre démarche de Gestion Sanitaire Durable ([GSD](#))¹.

Cette démarche vise à privilégier des solutions préventives (conduite d'élevage, biosécurité, alimentation, vaccination, phytothérapie, etc.) plutôt que curatives avec comme objectif de réduire la consommation d'antibiotiques et de ne les utiliser que lorsque cela est nécessaire – toujours dans le respect des règles de prescription, de délivrance et d'administration – afin de ne pas laisser des animaux en souffrance.

Biosécurité – L'hygiène et la propreté sont essentiels pour fournir un cadre de vie adapté aux animaux. La biosécurité recouvre l'ensemble des méthodes d'hygiène préventive qui permettent de limiter l'introduction et la diffusion des maladies dans les élevages. Au service des éleveurs partenaires, les experts d'Avril Spécialités Animales mettent au point des méthodes et produits innovants pour améliorer le statut sanitaire des animaux.

Alimentation – La vigueur et le développement de l'immunité des animaux d'élevage sont favorisés par un accès à une eau de bonne qualité ainsi qu'à une alimentation saine et équilibrée répondant à leurs besoins physiologiques. Leader de la nutrition animale en France, Sanders est en mesure d'apporter les solutions adaptées à chaque espèce et à chaque mode de production. En complément de l'alimentation de base, nos sociétés expertes développent des solutions nutritionnelles alternatives (premix, additifs) afin d'améliorer l'équilibre alimentaire et le bien-être des animaux.

¹ Voir notre page dédiée à la GSD – <http://www.sanders.fr/fr/demarche-gestion-sanitaire-durable>

Suivi vétérinaire – Notre groupe s'est toujours appuyé sur l'expertise de vétérinaires. C'est particulièrement le cas actuellement avec la construction et le pilotage de notre démarche GSD. Ainsi, nous collaborons avec les vétérinaires traitants des élevages et nous avons également une équipe de 15 vétérinaires qui collaborent avec les groupements d'éleveurs partenaires. Les vétérinaires élaborent et suivent les plans sanitaires préventifs spécifiques à chaque production et mettent en œuvre les éléments fondateurs de la GSD.

Habitat – Veiller aux bonnes conditions de vie des animaux



Lieu central d'une exploitation, le bâtiment d'élevage a un effet direct sur les conditions de vie des animaux mais également sur les conditions de travail des éleveurs et leur sécurité. Les équipes techniques et vétérinaires d'Avril mobilisent différents leviers pour accompagner les éleveurs partenaires dans une démarche continue de progrès.

La conduite d'élevage – Au quotidien, notre encadrement technique apporte, par son suivi et ses conseils, un appui à la maîtrise des paramètres d'ambiance indispensables à la bonne santé des animaux (qualité de l'air et de l'eau, température, hygrométrie, etc.).

L'amélioration progressive de l'habitat – Avril accompagne ses éleveurs partenaires via des conseils techniques, des essais d'habitat alternatifs, ou éventuellement des aides financières pour la modernisation des bâtiments existants. Ainsi, des éleveurs de poulets de chair ont bénéficié d'un soutien financier pour intégrer des fenêtres à leurs bâtiments ou bien y mettre en place un sol en béton (un facteur clé pour réduire l'apparition d'inflammations sur les pattes des volailles).

Intégrité des animaux – Développer une culture de bienveillance



En élevage – Au quotidien, les éleveurs avec lesquels nous travaillons observent et sont au contact de leurs animaux afin de leur fournir les meilleures conditions de vie et de croissance. Les actions menées ont pour objectif de prévenir des situations pouvant affecter l'état de bien-être des animaux. Ainsi des interventions sur les animaux (par exemple : caudectomie ou époinçage des dents chez les porcelets, époinçage des becs chez les poules pondeuses) sont parfois nécessaires afin de prévenir certains risques de blessures.

Ces interventions non systématiques sont soumises à conditions réglementaires et nécessitent un accord préalable du vétérinaire. Des recherches sont réalisées pour trouver des alternatives efficaces. Nos experts ont notamment travaillé en élevage porcin sur des essais d'enrichissement du milieu (mise à disposition d'objet ou de matériaux manipulables pour les porcs) qui pourraient réduire les morsures entre congénères.

Pendant le transport – Avril s'applique à être vigilant sur le maillon transport que ce soit dans le cas d'une implication directe (filiale Abera) ou indirecte (sous-traitance). En amont, afin de préserver l'intégrité physique des animaux, Avril s'attache à rappeler les fondamentaux et bonnes pratiques de chargement des animaux aux éleveurs partenaires. En parallèle, des actions sont engagées pour rappeler les bonnes pratiques en termes de bien-être animal aux transporteurs.

À l'abattoir – Par le biais de sa société Abera, Avril dispose d'une activité d'abattage et de découpe de porc. Seule la filière porc est donc dans notre périmètre de responsabilité à cette

étape. Abera dispose d'un équipement de pointe d'amenée automatisée des porcs en groupe afin d'améliorer leur confort lors de l'acheminement vers la phase d'étourdissement.

Chez Abera, 100 % des porcs sont étourdis avant abattage et la technique employée (CO₂) permet de garantir un étourdissement définitif. De plus, nous restons en veille sur toute solution nouvelle pouvant améliorer cette phase.

En Recherche – Avec la ferme d'innovations et de recherches de Sourches, Avril dispose du premier centre privé de recherche en nutrition animale d'Europe. Près de 250 essais y sont réalisés chaque année pour mieux connaître les besoins des animaux. Les données collectées permettent en retour d'améliorer la nutrition et le confort digestif de millions d'animaux.

Conformément à la réglementation, tous nos essais ont une autorisation du ministère en charge de la Recherche. Environ 25 % des essais impliquent des interventions allant au-delà d'un geste vétérinaire courant. Cela concerne essentiellement des essais de digestibilité (ruminant, porc, volaille, lapin), les projets sont alors examinés en amont par le Comité d'éthique en expérimentation animale des Pays de la Loire auquel adhère la ferme de Sourches.

Au-delà de la réglementation, la ferme de Sourches a mis en place une démarche volontaire pour diffuser au quotidien une culture de bienveillance envers les animaux et améliorer les pratiques. Celle-ci repose, d'une part, sur une charte d'engagement bien-être animal signée par l'ensemble des intervenants en contact avec les animaux et, d'autre part, sur une instance interne qui passe en revue plusieurs fois par an l'ensemble des essais et des pratiques pour identifier des axes de progrès (formations, investissements, etc.).

La majorité (75 % environ) des essais réalisés portent sur des études de rations alimentaires et de simples pesées suffisent pour l'analyse. Les animaux sont alors élevés dans des conditions similaires à celle d'une ferme classique. Ainsi, le lait, la viande ou les œufs de 90 % des animaux élevés à Sourches rentrent dans les circuits de commercialisation habituels. Quand un animal doit être abattu, nous veillons à ce que les équipements soient conformes à la réglementation et adaptés aux animaux et opérateurs qui les manipulent après avoir été formés.

À Sourches, les projets sont guidés par la règle des « 3 R ». *Remplacer* – Les essais *in vivo* sont remplacés au maximum par des méthodes alternatives (modèles informatiques ou *in vitro*). *Réduire* – Les essais sur animaux restent à ce jour nécessaires (notamment pour produire des données de référence et ainsi aider au développement des méthodes alternatives). Dans ce cas, nous mobilisons le minimum d'animaux en optimisant les bâtiments d'élevage et les analyses statistiques. *Raffiner* – Ce dernier volet vise à utiliser des méthodes pour limiter toute douleur, angoisse ou stress éventuels des animaux durant l'essai.

Nous nous engageons, au niveau du groupe Avril, à diffuser et appliquer la règle des « 3R » dans l'ensemble de nos activités de RID sur les filières animales, notamment en impulsant une dynamique de développement des essais *in vitro* et une meilleure utilisation prédictive des données historiques et d'élevage. Notre objectif est de remplacer d'ici à 2025 l'essentiel des tests sur animaux par des méthodes alternatives. Dans cette perspective, nous utilisons notre centre de recherche pour réaliser des mesures de références destinées à l'étalonnage des tests *in vitro* et numériques ; et également comme un site de démonstration des meilleures pratiques d'élevage en termes de bien-être animal, de réduction de l'utilisation d'antibiotiques, de traçabilité et de qualité nutritionnelle.

Mise en œuvre




La mise en œuvre de nos principes directeurs repose sur des actions prioritaires par espèce en 2018 et des engagements à plus long terme (cf. tableaux ci-après). Pour chaque filière, un jeu d'indicateurs de bien-être animal va être constitué. Un suivi annuel sera réalisé et communiqué dans la prochaine version de notre politique.

Gouvernance – La démarche bien-être animal du Groupe est portée par la direction Développement Durable qui définit les ambitions et les grandes orientations. Notre direction Partenariats & Projets stratégiques détermine les actions prioritaires par filière et les déploie dans les élevages. Pour ce faire, des groupes de travail internes, dédiés à chaque espèce ont été mis en place.

Au sein de notre domaine d'activité « Nutrition et Transformation animale », chaque direction de filiale est ensuite garante de la mise en œuvre des plans d'actions et de la remontée des informations. Les principes directeurs exposés dans la présente politique s'appliquent à ces différentes filiales, qui ont aujourd'hui pour mission d'en informer les autres acteurs des filières (éleveurs, transporteurs, abattoirs) avec qui elles interagissent.

Suivi des élevages – Afin de favoriser de bonnes conditions de travail et permettre des conditions de vie optimales pour les animaux, nous avons élaboré des référentiels internes couvrant différentes exigences en lien avec le bien-être animal, la biosécurité et la tenue d'élevage. Ces référentiels sont progressivement déployés sur l'ensemble des élevages rentrant dans le périmètre de responsabilité du Groupe.

Nos engagements en faveur du bien-être animal sur notre périmètre de responsabilité²

Principes directeurs	Nos engagements			
	Porc	Poule pondeuse	Poulet	Lapin
 <p>Santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ D'ici 2025, suivre 100% des élevages dans Indic@Vet³ ▪ Travailler avec tous les intervenants de l'élevage afin de maintenir chaque année un niveau d'utilisation d'antibiotiques par filière inférieur de 10 % à la moyenne nationale ▪ Poursuivre la mise en œuvre de notre plan de progrès GSD pour avoir un usage raisonné des antibiotiques dont l'arrêt progressif des antibiotiques dits critiques par l'OMS 			
 <p>Habitat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En 2018, mettre en œuvre la procédure de suivi de la tenue d'élevage dans 100 % des élevages ▪ A partir de 2018, mettre en œuvre un plan de progrès pour développer les cases de mise bas en liberté pour les truies 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ D'ici 2022, développer les élevages alternatifs pour atteindre plus de 50 % de poules élevées hors cages⁴ ▪ D'ici 2025, parvenir à 100 % de poules ayant accès à un parcours arboré⁵ ▪ D'ici 2020, avoir 100 % d'élevages certifiés via notre référentiel interne⁶ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ D'ici 2025, avoir de la lumière naturelle dans 100 % des élevages de poulets ▪ D'ici 2025, avoir 100% des élevages de poulet avec un enrichissement minimal⁷ ▪ D'ici 2025, mettre en œuvre un plan de progrès pour développer des souches à croissance intermédiaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer l'habitat « bien-être⁸ » en partenariat avec les clients aval et la grande distribution ▪ D'ici 2021, réaliser des diagnostics de confort d'ambiance dans 100 % des élevages
 <p>Intégrité des animaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A partir de 2018, mettre en œuvre un plan de progrès pour réduire la pratique de la castration chirurgicale des mâles ▪ A partir de 2018, étudier la faisabilité technico-économique pour réduire la pratique de caudectomie via l'enrichissement du milieu ▪ Mettre en œuvre un plan de progrès pour réduire la pratique de l'épointage des dents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A partir de 2018, étudier la faisabilité technico-économique pour réduire la pratique de l'épointage des poules 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En 2025, parvenir à un taux de pododermatite⁹ inférieur à 30 % sur l'ensemble des poulets 	

² Périmètre de responsabilité : élevages qui ont une relation contractuelle avec le Groupe (contractualisation, élevages en filières, élevages en propriété, participation au capital, etc.)

³ Indic@vet : Outil interne de calcul des consommations d'antibiotiques

⁴ Élevages alternatifs : Élevages sol (code 2), plein air (code 1), bio (code 0) et label rouge (code 1) – Conformément à l'engagement pris au niveau interprofessionnel par le CNPO

⁵ Pour les poules ayant accès à l'extérieur (élevages plein air, bio et label rouge)




⁶ Référentiel intégrant 200 points de contrôle sur le bien-être animal, la biosécurité et la tenue d'élevage

⁷ Enrichissement minimal = 2 mL de perchoir et 2 substrats à piquer pour 1000 poulets

⁸ Habitat « bien-être » : Parcs collectifs ou cahiers des charges spécifiques « bien-être »

⁹ Inflammations sur les pattes des volailles

Notre feuille de route 2018

Principes directeurs	Nos actions d'ici fin 2018 (élevages dans notre périmètre de responsabilité)			
	Actions spécifiques			
	Porc	Poule pondeuse	Poulet	Lapin
 <p>Santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le déploiement d'Indic@Vet dans les élevages ▪ Déployer notre démarche Gestion Sanitaire Durable afin de maintenir un niveau d'utilisation d'antibiotiques inférieur de 10 % à la moyenne nationale¹⁰ 			
 <p>Habitat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener les visites de suivi de tenue d'élevage dans 100 % des élevages ▪ Développer des élevages avec des cases de mise bas en liberté pour les truies : intégration d'au moins un nouvel élevage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le développement des élevages alternatifs pour atteindre 27 % des poules élevées « hors cage » ▪ Définir les caractéristiques des bâtiments de demain : cahier des charges finalisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la lumière naturelle en élevage : 30 % de la surface des élevages de poulets dispose de fenêtres. ▪ Réaliser des essais d'enrichissement du milieu : 10 essais démarrés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place 2 nouveaux bâtiments « bien-être » ▪ Réaliser des diagnostics de confort d'ambiance : 50 % du parc diagnostiqué
 <p>Intégrité des animaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser nos messages sur le bien-être animal auprès des équipes opérationnelles : 100 % des équipes sensibilisées ▪ Développer les élevages de porcs « mâles entiers » : intégration d'au moins un nouvel élevage ▪ Réaliser des essais sur l'enrichissement du milieu pour éviter la caudectomie : au moins un essai lancé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des essais sur l'enrichissement du milieu avec des animaux non époinés : 2 essais démarrés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la mesure du taux de pododermatites : 70 % des poulets pour lesquels l'indicateur est mesuré 	-

¹⁰ Indicateur d'exposition des animaux aux antibiotiques (ALEA – Animal Level of Exposure to Antimicrobials)